

Critères d'admissibilité

Pour être admissible :

- Tu dois avoir fait ta demande d'admission au Service Régional d'admission des cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2017-2018;
- Tu dois répondre aux exigences du programme de formation ciblé et pour lequel tu déposes une demande d'admission;
- Si le programme technique est disponible dans la région de résidence permanente du participant, il n'est pas admissible à la bourse au Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Tu dois avoir reçu une réponse de l'établissement d'enseignement qui confirme ton admissibilité pour le programme souhaité;
- Seules les nouvelles demandes d'admission sont admissibles.

Programmes admissibles* :

Collège d'Alma : <ul style="list-style-type: none">• Technologies sonores• Techniques professionnelles de musique et de chanson• Gestion et technologies d'entreprise agricole	Cégep de St-Félicien : <ul style="list-style-type: none">• Techniques de tourisme• Techniques du milieu naturel• Technologie de la transformation des produits forestiers
Cégep de Jonquière : <ul style="list-style-type: none">• Techniques d'aménagement et d'urbanisme• Techniques de génie industriel• Techniques de génie chimique	Cégep de Chicoutimi : <ul style="list-style-type: none">• Technologie du génie métallurgique• Technologie du génie civil• Technologie forestière

**Liste de programmes à titre indicatif seulement, valider auprès du collège pour l'admissibilité.*